

L1 de Sociologie, Mineure Prépa IEP

Université de Rouen

UFR des Sciences de l'Homme et de la Société

Lycée Camille Saint-Saëns



Université de Rouen : sites Mont Saint Aignan et Pasteur



Lycée Camille Saint-Saëns



SOMMAIRE

Votre université	4
Les responsables de votre formation	4
Dates importantes	5
Rentrée L1 de Sociologie Mineure Prépa IEP 2024-2025	5
Cours	5
Vacances universitaires	5
Dates Devoirs Surveillés (DS) des samedis	5
Dates Concours blancs	5
Date du concours commun	6
Calendrier de l'UFR de SHS	7
Vos études au sein de la Mineure Prépa IEP	8
Objectifs pédagogiques	8
Durée de la formation et poursuite d'études	8
Organisation des enseignements	8
Validation des UE et passage en L2	10
Maquette de l'année	11
Semestre 1	11
Semestre 2	12
Les concours d'entrée dans des IEP	13
Présentation du Concours commun 2024-25	13
Autres concours pouvant être présentés	14
Votre environnement numérique de travail	17
L'Espace Numérique de Travail (ENT)	17
La plateforme UniversiTICE	17
Salles informatiques	17
Impressions	17
Adresse électronique	17
Internet	18
Ressources propres à l'UFR SHS	18
Présentation du C2I	18
Services médicaux et sociaux	19
Service de santé étudiante	19
Service d'aide psychosociale	19
En cas de difficultés liées au stress	19
Mission pour l'intégration des étudiant-es en situation de handicap	19

Les règles de bonne conduite	21
Règles d'usage d'Internet et des réseaux sociaux	21
Mission Égalité / Diversité	21
Transition écologique à l'Université de Rouen	21
Lutte contre le plagiat	22
Les bibliothèques	23
La Bibliothèque Universitaire des Lettres, Sciences Humaines et Staps	23
Autres bibliothèques	23
Localisation des sites	24

Ce livret n'est pas opposable à l'Université de Rouen.

Votre université

L'université est présidée par **Laurent Yon**.

Votre Unité de Formation et de Recherche (UFR) est l'UFR des Sciences de l'Homme et de la Société, dirigée par **Amine Rezrazi**.

Votre UFR comprend trois départements : Psychologie, Sociologie, Sciences de l'Education.

La direction du département de Sociologie est assurée par **Elise Lemerrier**.

Les responsables de votre formation

Madame Marion CHARPENEL

Maîtresse de conférences en Sociologie et Science politique, responsable de la L1 de sociologie Mineure Prépa IEP

Laboratoire Dynamiques Sociales (DySoLab)

Département de Sociologie - UFR S.H.S

✉ marion.charpenel@univ-rouen.fr

Monsieur Pascal MARIE (Proviseur du lycée Camille Saint-Saëns, Rouen)

Et **Monsieur Eric DELALANDRE** (Proviseur adjoint)

✉ 0760093n@ac-normandie.fr

☎ 02 35 07 83 50

PRESIDENCE DU JURY

Monsieur Léo JOUBERT

Maître de conférences en Sociologie

Laboratoire Dynamiques Sociales (DySoLab)

Département de Sociologie - UFR S.H.S

✉ leo.joubert@univ-rouen.fr

SECRETARIAT PEDAGOGIQUE

Madame Pauline TIERCE

✉ scol-shs.socio@univ-rouen.fr

☎ 02 35 14 61 21

CONSEILLERE PRINCIPALE D'EDUCATION - VIE SCOLAIRE LYCEE CAMILLE SAINT SAËNS

Madame Aude BLEDOWSKI et Madame Céline REYNET

✉ bledowski.a@ac-rouen.fr

☎ 02.35.07.83.62

Dates importantes

Rentrée L1 de Sociologie Mineure Prépa IEP 2024-2025

La pré-rentrée des L1 de Sociologie Mineure Prépa IEP a lieu le vendredi 6 septembre 2024 de 9h à 11h30, Bâtiment Erick Satie sur le campus de Mont Saint-Aignan.

Les cours débuteront le lundi qui suit, le 9 septembre 2024.

Cours

Semestre 1 : du 9/09/24 au 17/01/25.

Semestre : du 20/01/2025 au 6/06/2025

Vacances universitaires

- Automne : 26 octobre au 3 novembre 2024.
- Fin d'année : du 21 décembre 2024 au 5 janvier 2025.
- Hiver : du 15 au 23 février 2025.
- Printemps : du 5 avril 2025 au 20 avril 2025.

Dates Devoirs Surveillés (DS) des samedis

Semestre 1

28/09/2024	8 h 30 - 11 h 30	Histoire / Langues vivantes
05/10/2024	8 h 30 - 11 h 30	Questions contemporaines
19/10/2024	8 h 30 - 11 h 30	Histoire / Langues vivantes
16/11/2024	8 h 30 - 11 h 30	Questions contemporaines
07/12/2024	8 h 30 - 11 h 30	Histoire / Langues vivantes
14/12/2024	8 h 30 - 11 h 30	Questions contemporaines

Semestre 2

25/01/2025	8 h 30 - 11 h 30	Questions contemporaines
08/02/2025	8 h 30 - 11 h 30	Histoire / Langues vivantes
14/02/2025	8 h 30 - 11 h 30	Questions contemporaines
01/03/2025	8 h 30 - 11 h 30	Histoire / Langues vivantes
15/03/2025	8 h 30 - 11 h 30	Questions contemporaines
21/03/2025	8 h 30 - 11 h 30	Histoire / Langues vivantes

Tous les devoirs surveillés des samedis matins auront lieu en amphi A106, dans le Bâtiment Erik Satie, Campus de Mont Saint-Aignan.

Les horaires de fin varient pour les personnes bénéficiant d'un tiers temps.

Dates Concours blancs

Concours blanc n°1 : **Lundi 06/01/2025** :

- 09h00-12h00 : Epreuve de Questions contemporaines
- 14h00-17h00 : Epreuve d'Histoire et Langues vivantes

Concours blanc n°2 : **Vendredi 29/03/2025** :

- 09h00-12h00 : Epreuve de Questions contemporaines
- 14h00-17h00 : Epreuve d'Histoire et Langues vivantes

Tous les concours blancs auront lieu en amphi A106, dans le Bâtiment Erik Satie, Campus de Mont Saint-Aignan.
Les horaires de fin varient pour les personnes bénéficiant d'un tiers temps.

Date du concours commun

Le concours d'entrée en première année dans l'un des 7 Sciences Po du Réseau aura lieu **le samedi 26 avril 2025** dans les sept villes du Réseau ScPo et dans plusieurs centres délocalisés.

Calendrier de l'UFR de SHS

2024		2025																								
		Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août													
1	Di			1	Ve	Toussaint	1	Di	1	Me	1 ^{er} Jour de l'an	1	Sa	DS EP	1	Ma		1	Ma		1	Ve				
2	Lu			2	Sa	S12	2	Lu	2	Je		2	Di		2	Me		2	Me		2	Me		2	Sa	
3	Ma			3	Di		3	Ma	3	Ve	FEMINITE UFR	3	Lu	S6	3	Je	S10	3	Ma		3	Je		3	Di	
4	Me			4	Lu	S8	4	Me	4	Sa		4	Ma		4	Ve		4	Ve		4	Ve		4	Lu	
5	Je			5	Ma		5	Je	5	Di	S15	5	Me	JURYS	5	Sa	CCI1	5	Sa		5	Je		5	Sa	
6	Ve			6	Me		6	Ve	6	Lu		6	Je		6	Di		6	Di	S13	6	Ve		6	Me	
7	Sa			7	Je		7	Sa	7	Ma	CCI3	7	Ve	Publication des résultats	7	Ve		7	Lu		7	Sa		7	Je	
8	Di			8	Ve		8	Di	8	Me	SOCIO	8	Sa	DS EP	8	Sa		8	Ma		8	Di		8	Ve	
9	Lu			9	Sa		9	Lu	9	Je	EXAM MASTER	9	Di		9	Di		9	Me		9	Lu	Lundi de Pentecôte	9	Me	
10	Ma			10	Di		10	Ma	10	Ve	Session 1	10	Lu		10	Lu		10	Je		10	Ma	JURYS	10	Je	
11	Me			11	Lu	Amistice	11	Me	11	Sa		11	Ma		11	Ma		11	Ve		11	Di	LICENCE	11	Ve	
12	Je			12	Ma		12	Je	12	Me	S16	12	Di	S4	12	Me	S7	12	Sa		12	Lu	Publication des résultats	12	Sa	
13	Ve			13	Me		13	Ve	13	Je		13	Je		13	Je		13	Di		13	Di		13	Me	
14	Sa			14	Lu		14	Sa	14	Ma	CCI3	14	Ve		14	Ve		14	Lu		14	Lu	Fête nationale	14	Je	
15	Di			15	Ve		15	Di	15	Me	Psycho - SDEF	15	Sa	DS EP	15	Sa	DS EP	15	Ma		15	Di		15	Me	
16	Lu			16	Sa		16	Lu	16	Je	EXAM MASTER	16	Di	F	16	Di		16	Me		16	Lu		16	Me	
17	Ma			17	Di		17	Ma	17	Ve	Session 1	17	Lu	e	17	Lu		17	Je		17	Ma		17	Je	
18	Me			18	Lu		18	Me	18	Ma		18	Ma	m	18	Ma		18	Ve		18	Di		18	Ve	
19	Je			19	Ma		19	Je	19	Di		19	Me	e	19	Me		19	Lu		19	Lu		19	Sa	
20	Ve			20	Me		20	Ve	20	Lu		20	Je	u	20	Je		20	Ma		20	Ma		20	Me	
21	Sa			21	Je		21	Sa	21	Ma		21	Ve	b	21	Ve		21	Me		21	Me	SOCIO	21	Sa	
22	Di			22	Ve		22	Di	22	Me	S1	22	Sa	U	22	Me		22	Je		22	Je	EXAM MASTER	22	Me	
23	Lu			23	Sa		23	Lu	23	Je		23	Di	R	23	Di		23	Ma		23	Di		23	Sa	
24	Ma			24	Di		24	Ma	24	Ve		24	Lu		24	Lu		24	Je		24	Sa		24	Di	
25	Me			25	Lu		25	Me	25	Ma	DS EP	25	Ma		25	Ma		25	Ve		25	Di		25	Me	
26	Je			26	Ma		26	Je	26	Di		26	Me	S5	26	Me	S9	26	Sa		26	Di		26	Me	
27	Ve			27	Di		27	Ve	27	Lu		27	Je		27	Je		27	Ma		27	Di		27	Me	
28	Sa			28	Lu		28	Sa	28	Ma		28	Ve		28	Ve		28	Lu		28	Di		28	Me	
29	Di			29	Ve		29	Di	29	Je		29	Me		29	Me		29	Ma		29	Di		29	Me	
30	Lu			30	Me		30	Lu	30	Ma	S2	30	Je		30	Je		30	Me		30	Di		30	Me	
31	Ma			31	Di		31	Ma	31	Ve		31	Lu		31	Lu		31	Me		31	Sa		31	Di	

Vos études au sein de la Mineure Prépa IEP

La L1 de sociologie Mineure Prépa IEP remplace le cycle préparatoire aux Instituts d'Etudes Politiques de régions (CUPGE), ouvert pour la première fois à la rentrée 2010. Il s'insère dans l'offre globale de formation de l'Université de Rouen.

Il vous permet de préparer les concours des IEP et de vous former pour entrer, selon certaines conditions, dans une 2ème année de licence de l'université de Rouen en Sociologie, en Science politique ou en Histoire.

Objectifs pédagogiques

Les objectifs visés par cette formation sont les suivants :

- se préparer aux concours des IEP de régions pendant l'année qui suit le baccalauréat dans le cadre d'un partenariat entre le lycée Camille Saint Saëns et l'Université de Rouen ;
- suivre en parallèle un enseignement disciplinaire solide permettant l'accès, l'année suivante, à une L2 de sociologie, de science politique ou d'histoire ;

La L1 de Sociologie Mineure Prépa IEP permet :

- d'apprendre à assimiler les connaissances fondamentales aux programmes des concours, à savoir les utiliser de manière transversale, poser une problématique, analyser et argumenter ;
- d'assurer un travail et une progression par les devoirs surveillés, concours blancs et interrogations orales, l'ensemble de ces évaluations permettant la validation de 60 crédits européens (ECTS).

Durée de la formation et poursuite d'études

La formation s'étale sur une année.

A l'issue de cette année, vous pouvez intégrer un des IEP.

Si vous validez votre année de prépa (c'est-à-dire que vous obtenez 10 de moyenne générale à l'année) mais que vous n'intégrez pas un IEP, vous pouvez entrer directement en Licence 2 de Sociologie de l'Université de Rouen-Normandie, en L2 de Science politique à l'Université de Rouen-Normandie ou en L2 d'Histoire à l'Université de Rouen-Normandie.

Vous pouvez également candidater à d'autres licences ou bilicences dans d'autres universités (via Parcoursup ou via Ecandidat).

Organisation des enseignements

L'unité de base du fonctionnement des enseignements et de leur validation est l'Unité d'Enseignement (UE).

Chaque unité d'enseignement comprend une ou plusieurs matières dispensées sous forme de cours magistraux (CM) et/ou de travaux dirigés (TD).

L'horaire hebdomadaire d'enseignement (CM+TD) est en moyenne de 30 heures auxquelles s'ajoutent des interrogations écrites.

Il doit être complété par un travail personnel très conséquent (lectures, travaux à réaliser, révision de notes de cours, exercices...)

Présence aux cours et travaux dirigés

Dans la Mineure Prépa IEP, la présence en cours est **obligatoire et contrôlée pour tous les enseignements**.

Pour les UE de la L1 de sociologie (UE1), la présence en CM n'est pas obligatoire mais très vivement conseillée.

En revanche, la présence aux TD est **obligatoire et donne lieu à un contrôle**.

Modalités de validation des UE

En plus des heures prévues dans l'emploi du temps, des devoirs surveillés et concours blancs sont très régulièrement organisés. Le créneau du samedi matin y est consacré.

Ces épreuves sont obligatoires et servent de validation pour vos différentes UE.

En cas d'absence au concours blancs, à un des devoirs surveillés du samedi matin ou pour tout devoir maison non rendu, **vous obtiendrez la note de 0** (y compris si votre absence est liée à une maladie).

Néanmoins, notez que, pour chaque UE, le calcul de la moyenne se fera avec **les deux meilleures notes sur les trois attribuées**.

Modalités d'évaluation de chaque UE :

	SEMESTRE 1	SEMESTRE 2
UE 1 Connaissance de la Société française au S1 et Ouvertures disciplinaires au S2	CC1 : Devoir sur table associé au cours d'Histoire sociale et politique de la France CC2 : Devoir à la maison (ou exposé associé à un rendu écrit) associé au cours de Découverte de la société française CC3 : Devoir sur table associé aux 2 cours	CC1 : Devoir sur table associé au cours d'Introduction à la science politique CC2 : Devoir à la maison (ou exposé associé à un rendu écrit) associé au cours d'Initiation à l'anthropologie CC3 : Devoir sur table associé aux 2 cours.
UE 2 Prépa concours, Histoire de France	CC1 : 2e DS d'Histoire du samedi matin CC2 : Devoir à la maison (ou exposé associé à un rendu écrit) CC3 : Concours blanc n°1	CC1 : 2e DS d'Histoire du samedi matin du 2 ^e semestre CC2 : Concours blanc n°2 CC3 : Devoir à la maison
UE 3 Prépa concours, Histoire internationale	CC1 : 1e DS d'Histoire du samedi matin CC2 : 3 ^e DS d'Histoire du samedi matin CC3 : Concours blanc n°1	CC1 : 1e DS d'Histoire du samedi matin du 2 ^e semestre CC2 : 3 ^e DS d'Histoire du samedi matin du 2 ^e semestre CC3 : Concours blanc n°2
UE 4 Prépa concours, Langues	CC1 : Moyenne des deux premiers DS de Langues du samedi matin CC2 : Moyenne entre : <ul style="list-style-type: none">- la note du 3^e DS de Langues du samedi matin- et la note d'un Devoir à la maison (ou exposé associé à un rendu écrit) CC3 : Concours blanc n°1	CC1 : Moyenne des deux premiers DS de Langues du samedi matin CC2 : la note du 3 ^e DS de Langues du samedi matin CC3 : Concours blanc n°2
UE 5 Prépa concours, QC Thème 1	CC1 : 1e DS de QC du samedi matin CC2 : 3 ^e DS de QC du samedi matin CC3 : Concours blanc n°1	CC1 : Moyenne des deux premiers DS de QC du samedi matin CC2 : Concours blanc n°2 CC3 : Devoir maison TD QC Méthodes (M. Lancelot Claret-Trentelivres)
UE 6 Prépa concours, QC Thème 2	CC1 : 2e DS de QC du samedi matin CC2 : Devoir maison TD QC Méthodes (Mme Clémence Douteau)	CC1 : 3e DS de QC du samedi matin du 2 ^e semestre CC2 : Concours blanc n°2

	CC3 : Concours blanc n°1	CC3 : Notes exposés (avec support écrit) des semestres 1 et 2 TD QC Méthodes (Douteau/Claret-Trentelivres)
UE 7 Sociologie politique	<p>CC1 : Devoir sur table associé aux cours PSAP 1 et DSQC 1.</p> <p>CC2 : Moyenne des :</p> <ul style="list-style-type: none"> - devoir maison associé au cours PSAP 1 - devoir maison associé au cours DSQC 1 <p>CC3 : Moyenne des notes du cours Conférences</p>	<p>CC1 : Devoir sur table associé aux cours PSAP 2 et DSQC 2.</p> <p>CC2 : Moyenne des :</p> <ul style="list-style-type: none"> - devoir maison associé au cours PSAP 2 - devoir maison associé au cours DSQC 2 <p>CC3 : Moyenne des notes du cours Conférences</p>

Validation des UE et passage en L2

La validation de l'année est obtenue dès que la moyenne compensée atteint 10/20.

Vous êtes autorisé-es à vous inscrire directement en L2 de Sociologie, en L2 de Science Politique et en L2 d'Histoire à l'Université de Rouen si vous validez votre année de L1 de Sociologie Mineure Prépa IEP.

NB : L'entrée dans d'autres L2 de l'Université de Rouen est possible (par exemple, L2 Humanités) mais cela nécessite la constitution d'un dossier de validation spécifique.

L'entrée dans des L2 d'autres universités (en sociologie, en science politique ou dans d'autres disciplines) est possible également mais nécessite également la constitution d'un dossier de validation spécifique (via *Ecandidat*).

Si vous avez des questions sur la suite de vos études et d'éventuelles réorientations, vous pouvez échanger avec la responsable de la formation (Marion Charpenel) et/ou contacter la Mission Information-Orientation (MIO) :

Prise de rendez-vous uniquement par téléphone au ☎ 02 32 76 93 73

✉ mio@univ-rouen.fr

Bâtiment 4 Michel Serres - Rez de chaussée

Rue Thomas Becket

76821 Mont-Saint-Aignan cedex

Maquette de l'année

Semestre 1

		Nombre d'heures d'enseignement dans le semestre		ECTS
		CM*	TD*	
UE 1 : Connaissance de la société française	Histoire sociale et politique de la France	20		6
	Découverte de la société française	18	12	
UE 2 : Prépa concours : Histoire de France	Histoire de France	26	24	3
UE 3 : Prépa concours : Histoire internationale	Histoire internationale	26	24	3
UE 4 : Prépa concours : Langues	<i>Au choix :</i>			6
	Anglais	26	24	
	Espagnol	26	24	
	Allemand	26	24	
UE 5 : Prépa concours : Questions contemporaines Thème 1	Questions contemporaines Thème 1	26	24	3
UE 6 : Prépa concours : Questions contemporaines Thème 2	Questions contemporaines Thème 2	26	24	3
UE 7 : Prépa concours : Sociologie politique 1	Pensée sociologique et action politique 1	20		6
	Démarche sociologique et questions contemporaines 1	20		
	Conférences	10**		

*CM = Cours Magistraux / TD = Travaux dirigés

** Cours en distanciel

Les CM de l'UE1 sont communs aux étudiant-es de L1 de Sociologie et de L1 de Sociologie Mineure Prépa IEP. Pour tous les autres enseignements, les étudiant-es de L1 de Sociologie Mineure IEP sont en groupes classes.

Semestre 2

		Nombre d'heures d'enseignement dans le semestre		
		CM*	TD*	
UE 1 : Ouvertures disciplinaires	Initiation à la science politique	20		6
	Initiation à l'anthropologie	18	12	
UE 2 : Prépa concours : Histoire de France	Histoire de France	26	24	3
UE 3 : Prépa concours : Histoire internationale	Histoire internationale	26	24	3
UE 4 : Prépa concours : Langues	<i>Au choix :</i>			6
	Anglais	26	24	
	Espagnol	26	24	
	Allemand	26	24	
UE 5 : Prépa concours : Questions contemporaines Thème 1	Questions contemporaines Thème 1	26	24	3
UE 6 : Prépa concours : Questions contemporaines Thème 2	Questions contemporaines Thème 2	26	24	3
UE 7 : Prépa concours : Sociologie politique 2	Pensée sociologique et action politique 2	20		6
	Démarche sociologique et questions contemporaines 2	20		
	Conférences	10**		

*CM = Cours Magistraux / TD = Travaux dirigés

** Cours en distanciel

Les CM de l'UE1 sont communs aux étudiant-es de L1 de Sociologie et de L1 de Sociologie Mineure Prépa IEP. Pour tous les autres enseignements, les étudiant-es de L1 de Sociologie Mineure IEP sont en groupes classes.

Les concours d'entrée dans des IEP

Les Instituts d'Etudes Politiques, communément appelés « Sciences Po », sont au nombre de 10 en France. Ces établissements proposent une formation pluridisciplinaire et tournée vers l'international.

Le diplôme, réalisé en 5 ans, confère le grade de master. Il allie des enseignements fondamentaux (sociologie, sciences politiques, droit, histoire, économie, langues étrangères), une année à l'étranger et plusieurs périodes de stages de découverte professionnelle.

Sept d'entre eux (Aix-en-Provence, Lille, Lyon, Rennes, Strasbourg, St Germain en Laye et Toulouse) mutualisent depuis 2008 une partie de leurs activités, à commencer par le Concours Commun d'entrée en première année

Présentation du Concours commun 2024-25

Les enseignements de la L1 de sociologie Parcours Préparation IEP vous préparent plus spécifiquement au concours d'entrée en 1ère année commun aux 7 IEP (Aix-en-Provence, Lille, Lyon, Rennes, Saint-Germain-en-Laye, Strasbourg et Toulouse).

Ce concours permet de candidater en même temps à ces 7 IEP. Le classement est unique pour ces 7 établissements. Les candidat-es admis-es sont affecté-es en fonction de leur rang de classement et de leur choix préférentiel. L'année dernière, un nombre total de 1140 places environ était proposé.

Le concours commun d'entrée en 1ère année a lieu dans les sept villes du Réseau ScPo. Il a lieu le 26 avril 2025.

Pour tous les candidat-es, l'inscription au concours commun se fait via Parcoursup à partir de la date d'ouverture de la plateforme.

Epreuves :

QUESTIONS CONTEMPORAINES : Dissertation / 3h / coefficient 3

- Avec pour thèmes généraux de révision : « Le corps » et « Solidarités ». Une bibliographie indicative est proposée sur le site du Réseau ScPo pour les deux thèmes.

HISTOIRE : Analyse de document(s) / 2h / coefficient 3

- Un seul sujet. L'analyse de document(s) est guidée par plusieurs questions.
- La nature de l'épreuve correspond à ce qui est demandé lors du baccalauréat.
- Avec pour programme de révision celui de l'enseignement commun de Terminale générale : « Les relations entre les puissances et les modèles politiques des années 1930 à nos jours » et « Histoire politique, sociale et culturelle de la France depuis les années 1930 ».
- Une bibliographie indicative est proposée sur le site du Réseau ScPo.

LANGUE VIVANTE : Questions de compréhension et essai / 1h / Coefficient 1.5

- Au choix : anglais, allemand, espagnol et italien.

Jusqu'à 2022-23, ces épreuves écrites étaient complétées de notes du lycée et du baccalauréat :

- La moyenne des notes de bulletins de Terminale des langues vivantes A et B (coefficient 0,5).
- La moyenne des deux notes obtenues aux épreuves finales des enseignements de spécialité 1 et 2 (coefficient 1).

En 2023-2024, seules les notes du concours ont été prises en compte. Pour l'année 2024-2025, les modalités ne sont pas encore précisées. Sur le site du Réseau scpo, il est indiqué que « *Vous pourrez retrouver les modalités complètes du concours commun, fin septembre, sur ce site.* »

Pour plus d'informations, voir : <http://www.reseau-scpo.fr/>

Autres concours pouvant être présentés

Vous pouvez présenter aussi les concours suivants :

- **Le concours d'entrée en 1ère année à l'IEP de Lille dans les filières franco-allemande, franco-espagnole, franco-italienne.**

Les inscriptions sont ouvertes sur le site www.sciencespo-lille.eu généralement autour de janvier.

Les modalités du concours 2024 ne sont pas encore disponibles au moment de l'édition de ce livret. Jusqu'à l'année dernière, les modalités du concours étaient les suivantes :

1. Epreuve écrite de questions contemporaines sous la forme d'une dissertation avec choix d'un sujet parmi deux (durée : 3h, coefficient 3).
Cette épreuve évalue la capacité des candidats à développer une argumentation de qualité en faisant appel à des savoirs multiples.
Il n'y a pas de thèmes particuliers à réviser. L'épreuve fait appel à des connaissances acquises tout au long de la scolarité. Une lecture régulière de la presse quotidienne peut cependant accroître la maîtrise des enjeux contemporains.
2. Epreuve écrite de langue vivante (durée : 1h30, coefficient 3). L'épreuve est constituée de deux exercices. Elle vise à évaluer la compréhension globale de la langue (questions sur un article de presse) mais également l'expression avec un exercice de rédaction. Il permet aux candidat(e)s de s'exprimer librement sur un sujet donné. C'est là l'occasion de montrer la maîtrise générale qu'ils/elles ont de la langue, mais aussi les connaissances acquises sur les pays (politique, relations internationales, société, actualité, histoire, etc.) au cours de la scolarité, mais aussi grâce à une lecture régulière de la presse de ces pays. L'épreuve s'adresse à des candidat(e)s dont le niveau attendu est le niveau B2.
3. Epreuve écrite d'histoire (un seul sujet proposé). (durée : 2h, coefficient 2). Programme : « Les relations entre les puissances et les modèles politiques des années 1930 à nos jours. Histoire politique, sociale et culturelle de la France depuis les années 1930. »

En cas d'admissibilité : Un oral d'admission consiste à évaluer le niveau de langue (allemand, espagnol ou italien), la réactivité du candidat et son interaction avec le jury, mais également ses motivations pour intégrer la filière ainsi qu'une connaissance minimale de l'actualité mondiale et de la société allemande, espagnole ou italienne (selon la filière choisie).

Pour plus de détails, voir : https://www.sciencespo-lille.eu/sites/default/files/se_preparer/les_epreuves_dd.pdf

Les annales ont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.sciencespo-lille.eu/integrer/se-preparer-aux-concours>

- **Le concours d'entrée en 1ère année à l'IEP de Strasbourg (avec l'Université de la Sarre) dans la filière franco-allemande**

1. Phase d'admissibilité : étude du dossier via Parcoursup
2. Phase d'admission : Entretien oral de 25 minutes sans préparation. La commission franco-allemande évaluera les compétences linguistiques en allemand, la motivation des candidat.es ainsi que leur intérêt pour les questions d'actualité franco-allemandes, européennes ou internationales. Le jury pourra s'appuyer sur un support (document iconographique) sur lequel il leur sera demandé de réagir.

Pour plus de détails, voir : <https://www.sciencespo-strasbourg.fr/nous-rejoindre/admission-au-diplome-de-sciences-po-strasbourg/en-premiere-annee-via-le-double-diplome-franco-allemand-avec-luniversite-de-la-sarre>

- **Le concours d'entrée en 1ère année à l'IEP de Toulouse (et la Universidad Complutense de Madrid) dans la filière franco-espagnole**

1. Phase 1 : La phase d'admissibilité correspond à l'étude du dossier du candidat mis à disposition sur la plateforme Parcoursup. Le jury/commission d'examen des vœux procède à une analyse quantitative et qualitative du dossier du candidat. Attention : le projet de formation motivé rédigé en espagnol pour les candidats francophones et rédigé en français pour les non francophones
2. Phase 2 : La phase d'admission consiste en une épreuve orale de 20 minutes à distance (Zoom/teams) devant un jury composé des représentants pédagogiques des deux établissements.

Pour plus de détails, voir : <https://www.sciencespo-toulouse.fr/fr/formations/admissions/admissions-double-diplomes>

- **Le concours d'entrée en 1ère année de l'IEP de Grenoble**

1. Phase 1 : La phase d'admissibilité correspond à l'étude du dossier du candidat mis à disposition sur la plateforme Parcoursup. Le jury/commission d'examen des vœux procède à une analyse quantitative et qualitative du dossier du candidat.
2. Phase 2 : Les candidates et candidats admissibles seront prévenus et convoqués via la plateforme Parcoursup. L'entretien d'une durée de 15 minutes sera l'occasion pour la candidate ou le candidat de présenter au jury son projet de formation, de faire preuve de sa capacité à s'exprimer en anglais, et de répondre à des questions sur le dossier thématique. **Les candidates et candidats sont invités à se préparer à l'oral en travaillant jusqu'au concours un dossier thématique téléchargeable sur la plateforme dédiée mise en place par Sciences Po Grenoble.**

Pour plus de détails, voir : <https://www.sciencespo-grenoble.fr/laces-en-1ere-annee>

- **Le concours d'entrée en 1ère année de l'IEP de Bordeaux.**

Sciences Po Bordeaux propose 2 accès en première année :

- En première année cursus général (bacheliers de l'année exclusivement) | Candidature sur Parcoursup, puis entretien oral de 20 minutes devant un jury de deux personnes, destiné à identifier la motivation du/de la candidat.e, son intérêt pour les disciplines enseignées à Sciences Po Bordeaux, sa capacité d'argumentation et de conviction, sa personnalité et ses centres d'intérêt.
- En première année cursus international (bacheliers et supérieur). Il existe 4 filières intégrées binationales : France-Allemagne (Stuttgart), France-Caraïbe (Schoelcher et Kingston), France-Espagne (Madrid) et France-Portugal (Coimbra) | Candidature sur Parcoursup, puis entretien oral de 20 minutes devant un jury de deux personnes, destiné à identifier la motivation du/de la candidat.e, son intérêt pour les disciplines enseignées à Sciences Po Bordeaux, sa capacité d'argumentation et de conviction, sa personnalité et ses centres d'intérêt. L'entretien pourra se faire dans la langue de la filière.

Pour plus de détails, voir : <https://www.calameo.com/read/006680550e417cc7c7ab7>

- **Les concours d'entrée en 2ème année organisés par les IEP de Rennes (Campus de Caen), de Lyon, d'Aix-en-Provence.**

Ces concours ont des programmes différents du concours commun et la prépa IEP ne vous y prépare pas spécifiquement. Néanmoins les enseignements peuvent vous permettre d'acquérir les compétences et références attendues pour ces concours.

Plus d'informations sur les sites suivants :

- **Entrée en 2^e année IEP de Rennes (Campus de Caen)** (<https://www.sciencespo-rennes.fr/integrer-sciences-po-rennes/candidater/entrer-en-formation-initiale>)
 - Entrer en 2e année au Campus de Caen (IEP de Rennes) : Examen comportant 3 épreuves écrites :
 - **Questions contemporaines** : durée : 3h, coefficient 3, dissertation, un sujet à choisir parmi deux.
 - **Histoire** : durée : 2h, coefficient 3, dissertation, un seul sujet. Programme : Les relations entre les puissances et les modèles politiques des années 1930 à nos jours. Histoire politique, sociale et culturelle de la France depuis les années 1930.
 - **Langue vivante** : durée : 1h, coefficient 1,5, choix entre anglais, allemand, espagnol et italien. Deux parties : questions de compréhension et essai Le choix de la langue est à formuler au moment de l'inscription. Aucune modification ne sera acceptée après l'inscription de l'étudiant.
- **Entrée en 2^e année IEP de Lyon** (<https://www.sciencespo-lyon.fr/admission/concours-2eme-annee>)
 - 3 épreuves écrites : dissertation de sciences sociales (3h, coefficient 3) ; épreuve sur ouvrage comportant 3 questions (2h, coefficient 3) ; épreuve de langue vivante (1h30, coefficient 2)
 - **Concours 2025** : le thème retenu est "marchés et coordination sociale" (dissertation et épreuve sur ouvrage). L'œuvre sélectionnée pour la dissertation et l'épreuve sur ouvrage est *La société du matching*, de Melchior Simioni et Philippe Steiner 2024; Pages : 174; Collection : Essai; Éditeur : Presses de Sciences Po.

- **Entrée en 2^e année IEP d'Aix-en-Provence** (<https://www.sciencespo-aix.fr/admissions/concours-dentree-en-2eme-annee/>)
 - Le concours comporte trois épreuves écrites qui se déroulent sur une seule journée :
 - Une épreuve écrite de questions contemporaines sous la forme d'une dissertation avec deux sujets au choix portant sur les thèmes suivants : "L'Europe" et/ou "L'individualisme" (durée 3h, coefficient 2).
 - Une épreuve écrite de langue vivante parmi les suivantes : anglais, allemand, espagnol ou italien (durée 1h30, coefficient 2). L'épreuve est constituée de deux parties : compréhension écrite et essai.
 - Une épreuve écrite de spécialité à choisir entre Histoire, Economie, Science Politique ou Droit constitutionnel sous la forme d'une dissertation à partir d'un sujet unique (durée 3h, coefficient 3). Programme des spécialités à l'adresse suivante : <https://www.sciencespo-aix.fr/admissions/concours-dentree-en-2eme-annee/>

*L'inscription au cycle préparatoire ne dispense pas de l'inscription aux concours des IEP !
Il est de votre responsabilité de vous inscrire aux concours que vous souhaitez présenter.
Soyez attentifs aux calendriers.*

Votre environnement numérique de travail

L'Espace Numérique de Travail (ENT)

L'Université de Rouen met à votre disposition un Espace Numérique de Travail (ENT) qui vous permet d'accéder à des informations spécifiques liées à votre scolarité.

Pour en bénéficier, vous devez vous être acquitté de vos droits d'inscription universitaire, puis vous devez valider votre compte informatique en vous connectant sur le site de l'Université de Rouen, Espace numérique.

Votre ENT vous permet de retrouver votre **boîte de messagerie, agenda, emploi du temps, votre dossier personnel, votre espace Léocarte** (où vous pourrez recharger votre compte Izly pour manger dans les restaurants CROUS), **l'assistance numérique**, et bien d'autres !

Ce compte est strictement personnel et inaccessible à une tierce personne même faisant partie de l'Université (étudiant-es, enseignant-es ou personnels administratif). Toute demande de communication de votre compte et de votre mot de passe est forcément illégitime et doit se voir éconduite par un refus.

En activant votre compte, vous acceptez de fait les conditions d'utilisation et les règles de bon usage décrites dans la charte informatique de l'Université de Rouen.

C'est sur votre ENT que vous aurez accès en temps réel à **vos emploi du temps**. Il est impératif de consulter très régulièrement l'emploi du temps en ligne car tous les changements d'horaires ou de salles y sont consignés.

La plateforme UniversiTICE

Nombre d'enseignant-es mettront à votre disposition des compléments du cours sur la plateforme UniversiTICE: <https://universitice.univ-rouen.fr/>

Pour vous connecter, cliquez sur connexion en haut à droite de la page d'accueil (<https://universitice.univ-rouen.fr/>) et utilisez vos identifiants de l'ENT.

Vous devez donc consulter régulièrement vos espaces de cours sur cette plateforme.

Exceptionnellement, cette plateforme peut aussi être utilisée dans le cadre de cours en distanciel.

Salles informatiques

Des salles informatiques en libre accès sont à votre disposition au 1er étage du bâtiment Satie. L'accès est réservé aux étudiant-es de l'UFR Sciences de l'Homme et de la Société. Un-e moniteur-animateur-ice est présent-e en permanence pour répondre à vos questions.

Impressions

Un quota d'impressions gratuites vous est accordé (variable selon l'année d'étude). Néanmoins, ces impressions doivent impérativement être utilisées à des fins pédagogiques (rapport, dossier, mémoire, etc...). Le moniteur peut se réserver le droit de refuser une impression qui sortirait trop largement du cadre universitaire.

Adresse électronique

En validant votre compte informatique, une adresse électronique vous est automatiquement attribuée : « prenom.nom@univ-rouen.fr »

Attention : Il est impératif de la consulter régulièrement. Tous les échanges avec les enseignant-es et l'administration se font **via cette adresse mail**.

Internet

L'Université de Rouen propose également aux étudiant·es équipés d'un ordinateur et dans l'exercice de leurs activités l'études et de recherche un accès Wifi dans la plupart des zones du campus.

Ressources propres à l'UFR SHS

L'UFR met également à disposition de tous ses usagers un portail Web vidéo à la demande et un portail de consultation des mémoires.

Présentation du C2I

L'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) est omniprésente et obligatoire dans le cursus de l'étudiant. Cet enseignement a pour objectif de préparer les étudiants au C2I (Certificat Informatique et Internet). Ce certificat national permet à l'étudiant de valider ses compétences dans l'utilisation d'outils informatiques. L'obtention de ce certificat n'est pas obligatoire pour valider la licence, mais il est un réel bonus sur le CV de l'étudiant. La certification se fait en partie pendant les enseignements informatiques et via des épreuves complémentaires à chaque fin de semestre.

Pour compléter la formation, les étudiants ont accès à une plateforme de cours en ligne.

Pour plus d'information, voir : <http://c2i.education.fr>

Rappel : Tous les échanges électroniques entre les étudiant·es, les enseignant·es et les services administratifs passeront par votre adresse univ-rouen.fr. Vous devez donc impérativement consulter très régulièrement cette adresse mail. Vous devez également utiliser cette adresse pour vous adresser à vos enseignant·es et aux services administratifs.

Services médicaux et sociaux

Service de santé étudiante

L'université dispose d'un service de santé étudiante qui accueille les étudiant.es pour des visites de prévention, des consultations spécialisées, des actions de prévention, ainsi que des soins d'urgence. Le service est situé à la Maison de l'université (<http://mdu.univ-rouen.fr/>) sur le campus de Mont Saint-Aignan.

Numéro de téléphone : ☎ 02 32 76 92 92

Site internet : <http://sante-social.univ-rouen.fr/>

Service d'aide psychosociale

L'université dispose également d'un **service d'aide psycho-social** qui peut vous accompagner si vous rencontrez des difficultés personnelles, familiales ou pour toute autre demande. Cette équipe est composée de trois psychologues, d'un psychiatre et de deux assistantes sociales, dont une sur le site de Mont-Saint-Aignan.

- Numéro de téléphone : ☎ 02 32 76 92 92
- <https://sante-social.univ-rouen.fr/>
- Disponibilités : du lundi au vendredi, de 8h45 à 17h00.

Mme **Sophie LEMERCIER** - ☎ 02 32 76 93 40

✉ sophie.lemercier@univ-rouen.fr

Disponibilités : Du lundi au vendredi de 8h45 à 17h

Les assistantes du service social ont pour mission l'accompagnement des étudiant.es. Elles sont soumises au secret professionnel, dans le cadre du code civil et du code de déontologie. Elles exercent leur activité dans une équipe pluridisciplinaire et ont un rôle actif dans la prévention et la promotion de la santé.

Les assistantes de service social reçoivent sur rendez-vous les étudiants en difficultés :

- problèmes personnels, psychologique, familiaux, de santé, handicap,
- d'orientation et/ou relatifs à leurs conditions de vie étudiante,
- d'aides matérielles : outils pédagogiques, sur dossier et après accord de la commission du FSDIE (Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes).

En cas de difficultés liées au stress

Un médecin acupuncteur (Docteur Marc MARTIN) et une infirmière sophrologue (Sandrine GOMEZ) peuvent également vous recevoir gratuitement :

<https://sante-social.univ-rouen.fr/stress-341599.kjsp?RH=1385547236020&RF=1385643035173>

Si vous souhaitez participer à l'une de ces consultations, appelez au : ☎ 02.32.76.92.92

Mission pour l'intégration des étudiant·es en situation de handicap

Enfin, l'université dispose d'une mission pour l'intégration des étudiants en situation de handicap.

Céline Martin est la coordinatrice de l'espace Handicap. Si vous êtes étudiant·e en situation de handicap, souffrant d'une maladie invalidante ou d'un handicap passager, elle est chargée de votre accueil, de déterminer et de mettre en place avec vous les dispositions nécessaires au bon déroulement de vos études :

- aides pour les démarches d'inscription, de demande de logement, d'aménagement des cours.
- aides techniques : transcriptions en braille, photocopies, prêt de matériel spécialisé, enregistrement des cours...

- aides humaines : tuteurs, preneurs de notes, lecteurs...
- prêt de matériel : loupe, dictaphone, télé agrandisseur, cartes de photocopies...
- veille à l'organisation des examens en partenariat avec les responsables de filière.

Patricia Duparc, médecin, **Caroline Bouillin** et **Christine Merchi**, infirmières, sont à votre disposition pour évaluer vos besoins pendant vos études, en fonction de votre handicap ou de votre maladie prolongée ou invalidante (Contact : ☎ 02 32 76 92 92).

La mission est située **au sein du campus de Mont-Saint-Aignan, Espace Michel Serres (B4), 2e étage.**

- Numéro de téléphone : 02 32 76 92 51
- Adresse mail : handicap@univ-rouen.fr

Pour les étudiants autistes, l'université de Rouen Normandie est partenaire du projet national Construire une université "Aspie Friendly".

> Pour en savoir plus : Contactez le référent autisme **Philippe Brun** : philippe.brun@univ-rouen.fr

Les règles de bonne conduite

Suivre des études à l'Université implique de respecter un certain nombre de règles, notamment les règles élémentaires de bonne conduite.

Tout acte non conforme au règlement intérieur, toute atteinte à la sécurité des personnes ou des biens (agressions, dégradation de matériels...), tout fait de nature à porter atteinte à l'ordre ou au bon fonctionnement de l'Université, toute forme de discrimination, qu'elle soit ethnique ou sexiste, toute fraude ou tentative ou complicité de fraude commise à l'occasion d'une inscription, d'une épreuve de contrôle continu, d'un examen ou d'un concours relèvent en principe du régime disciplinaire. Il en résulte que diverses sanctions peuvent être prononcées par la section disciplinaire du conseil académique de l'Université et ce, en fonction de la gravité de l'acte commis. Les sanctions peuvent aller du simple avertissement à l'exclusion définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur et, en cas de fraude aux examens, entraîner la nullité de l'épreuve ou du groupe d'épreuves voire de la session d'examen concernée.

Règles d'usage d'Internet et des réseaux sociaux

L'Internet, les réseaux et les services de communication numérique ne sont pas des zones de non-droit. La plus grande correction doit être respectée dans les échanges électroniques : mail ou réseaux sociaux.

Outre l'atteinte aux valeurs fondamentales de l'Éducation nationale, dont les principes de neutralité religieuse, politique et commerciale, sont également interdits, et le cas échéant sanctionnés par voie pénale, l'atteinte à la vie privée d'autrui, la diffamation et l'injure, la provocation aux crimes et délits et la provocation au suicide, la provocation à la discrimination, à la haine notamment raciale, ou à la violence, la violation des droits d'auteur et de la propriété intellectuelle...etc. Les abus sont passibles de sanctions.

Mission Égalité / Diversité

L'Université de Rouen s'engage pour l'égalité entre les femmes et les hommes et veille au respect de la diversité (âge, sexe, origines ...) notamment par le regroupement, l'analyse et la diffusion de données sexuées (disponibles en ligne), des facteurs d'influence et la proposition de mesures appropriées. La mission promeut l'intégration du genre dans les formations, met en place des actions de formation sensibilisation (sur l'approche en termes de genre, sur la prévention du harcèlement, sur la féminisation du langage...) et soutient les projets individuels et collectifs des étudiant-e-s sur ces thèmes.

Transition écologique à l'Université de Rouen

Au travers de ses actions, l'université de Rouen Normandie se mobilise pour être une Université résiliente et durable. Cet engagement s'est concrétisé en décembre 2022 avec la création d'une commission dédiée et la naissance de l'Institut T.URN.

La commission T.URN sera chargée de réfléchir et de proposer des orientations stratégiques en matière de transition socio-écologique, de discuter sur le plan d'actions annuelles et/ou pluriannuelles de la feuille de route du développement durable et de la responsabilité sociétale (DD&RS) qui sera mis en œuvre par l'Institut T.URN.

L'institut T.URN de par son fonctionnement doit permettre la mise en œuvre des 6 ambitions de la responsabilité sociétale de l'université de Rouen Normandie.

L'Institut des Transitions au service de la transformation pour un développement durable des territoires et de la société a pour but de :

- Mettre en œuvre la stratégie Développement Durable et Responsabilité Sociétale (DD&RS) de l'URN, contribuer au pilotage et aider à la prise de décision ;
- Mobiliser, accompagner, fédérer, valoriser, structurer autour des enjeux DD&RS ;
- Démontrer une vision partagée des enjeux de transition socio-écologique et œuvrer à leur intégration dans les missions de l'URN (enseignement, recherche, campus responsable, qualité de vie à l'Université) avec les parties prenantes internes à l'URN (composantes, laboratoires, services, étudiants...) en partenariat avec les parties prenantes externes (universités, écoles, collectivités, entreprises...) ;

- Réaliser les plans d'actions annuelles sur les ambitions stratégiques de l'URN décrites ci-dessus.

Contact : Fabien Thoumire : ✉ fabien.thoumire@univ-rouen.fr

Lutte contre le plagiat

L'Université de Rouen, soucieuse de garantir la qualité de ses diplômes, l'égalité des chances des étudiants, et l'originalité de ses publications scientifiques, a engagé une politique volontaire de lutte contre le plagiat. La reproduction sans reconnaissance de paternité d'une production pédagogique ou scientifique constitue une violation grave de la législation sur la contrefaçon et de la déontologie en vigueur à l'Université, passible de sanctions disciplinaires, sans préjuger d'éventuelles suites judiciaires. Afin de lutter plus efficacement contre ce fléau, l'établissement s'est pourvu d'un outil automatisé de détection du plagiat.

- **Qu'est-ce que le plagiat ?**

D'après le Petit Robert, le plagiat est un « Vol littéraire. Le plagiat consiste à s'approprier les mots ou les idées de quelqu'un d'autre et de les présenter comme siens » (Petit Robert 1, 2005).

Ce type de pratique est aussi grave qu'une fraude en examen et est passible de sanctions qui risquent de compromettre le bon déroulement des études universitaires.

C'est pourquoi, il est indispensable de toujours citer ses sources et de savoir quels sont les usages et de bien distinguer la citation de la paraphrase.

- **Comment citer ?**

On a le choix entre la citation directe où l'on utilise les mots exacts d'un-e auteur-e, et la citation indirecte qui relève de la paraphrase où l'on reprend avec ses propres mots les idées d'un auteur.

Exemple :

Citation directe : Selon Robert Castel, « l'affirmation que nous vivrions dans une "société du risque" repose en effet sur une extrapolation contestable de la notion. Un risque au sens propre du mot est un événement prévisible, dont on peut estimer les chances qu'il a de se produire et le coût des dommages qu'il entraînera. Il peut ainsi être indemnisé parce qu'il peut être mutualisé » (Castel, 2003 : 59).

On doit respecter chaque mot et la ponctuation décidée par l'auteur. On doit citer précisément la page où a été fait l'emprunt.

Citation indirecte : L'une des critiques adressées à l'ouvrage d'U. Beck s'appuie sur une utilisation abusive de la notion de risque qui ne renvoie pas à l'acception probabiliste la plus couramment admise (Castel, 2003).

Dans la paraphrase, il ne suffit pas de remplacer un mot ou deux par des synonymes, il faut reformuler les idées avancées par l'auteur. On n'a pas à citer de page précise.

Les bibliothèques

La Bibliothèque Universitaire des Lettres, Sciences Humaines et Staps

- Est située à proximité de la Faculté des Lettres et offre 415 places assises et 2 cabines insonorisées de 6 places pour les travaux de groupe ;
- Est ouverte du lundi au vendredi de 8h15 à 19h15, le samedi de 9h à 17h ;
- Propose plus de 150.000 titres de livres, 432 abonnements de périodiques, des ressources informatiques en ligne (bases de données, périodiques électroniques, Internet), les collections sont réparties entre salles de lecture et magasins ;
- Dispose d'un catalogue informatisé (accessible sur internet) ;
- Permet via le service du Prêt entre Bibliothèques (PEB) d'obtenir des documents (prêt ou photocopies) provenant de bibliothèques extérieures à Rouen, ce service peut vous aider dans vos recherches bibliographiques.

Attention : L'inscription est indispensable pour emprunter. Elle donne accès à l'ensemble des bibliothèques de l'Université participant au catalogue commun et à leurs services.

- Numéro de téléphone : ☎ 02.35.14.81.72
- Adresse mail : ✉ bulettres@univ-rouen.fr
- Site internet : rubrique Bibliothèques sur le site www.univ-rouen.fr

Autres bibliothèques

- La Bibliothèque Universitaire section Sciences et Techniques, boulevard Maurice de Broglie, Mont Saint Aignan (02 35 14 60 47) est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30 et le samedi de 9h à 12h.
- La Bibliothèque Universitaire section Médecine-Pharmacie, 22 boulevard Gambetta, Rouen (☎ 02 35 14 84 65) est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 22h et le samedi de 9h à 22h.
- La Bibliothèque Universitaire spécialisée de Droit (site Pasteur), 3 avenue Pasteur, Rouen (☎ 02 32 76 95 68) est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 20h30.

Les Bibliothèques Universitaires spécialisées de Droit (site Pasteur) et de Médecine (site Martainville) possèdent l'une et l'autre des ouvrages de Sciences Humaines et sociales.

Dans chaque bibliothèque, les étudiant.es peuvent consulter sur place les ouvrages et dans le cas de prêts, doivent s'inscrire dans la bibliothèque concernée à l'aide de leur carte d'étudiant.

Et aussi...

Ne négligez pas votre bibliothèque de quartier qui possède des ouvrages classiques.

La bibliothèque municipale de Rouen dispose d'un fond très important : 3 rue Jacques Villon, 76000 Rouen. (☎02-35-71-28-82)

Localisation des sites

Le lycée Camille Saint-Saëns se trouve à environ 50 mètres de l'arrêt « Palais de Justice » du métro. L'arrêt de Téor « Théâtre des Arts » est également situé près du lycée Camille Saint-Saëns.

On peut accéder au site Pasteur (UFR Droit, Sciences Économiques et Gestion) avec les lignes T1, T2 et T3 du Téor « Pasteur ».

L'accès au site de Mont Saint Aignan se fait par la ligne T1 du Téor, arrêt « Campus ».



